

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SCÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 3 août 2015 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Amanda St. Jean, Joanne Mayer, Lynn Visentin, Michèle Logue-Wakeling et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor.

2) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

1. Demande de ne pas poser des enseignes interdisant la production de vagues dans la baie Paugan.
2. Demande pour des zones interdisant le stationnement sur le chemin Farm.
3. Demande pour du gravier au bas du chemin Simon (privé).
4. Demande pour du calcium sur Fieldville et chemin du Lac Pike
5. Questions sur les revenus et crédits suivant la réforme cadastrale.
6. Questions sur les membres du comité technique du PDZA.

3) PROCÈS-VERBAL

#115-08-2015

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 6 juillet soit accepté avec la modification proposée par la conseillère Joanne Mayer.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) ORDRE DU JOUR

#116-08-2015

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel présenté et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) DÉBOURSÉS ET SALAIRES

#117-08-2015

IL EST RÉSOLU QUE la liste #08-2015 des déboursés pour la période du 7 juillet 2015 au 3 août 2015 totalisant un montant de 135 036,15\$;

QUE les salaires nets versés pour la période du 1 juillet 2015 au 31 juillet 2015 totalisant un montant de 25 867,89\$ soient acceptés;

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St. Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
OPPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg raison du don à l'aréna apparaissant dans l'ordre du jour et dans les factures simultanément
ADOPTÉE

CERTIFICAT

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #117-08-2015, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

(6) RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente un rapport verbal de ses activités pour le mois de juillet.

6.1 ADMINISTRATION

(6.1.1) RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Un bref rapport est présenté par la conseillère Michèle Logue-Wakeling, Présidente du comité d'administration.

(6.1.2) APPUI RÉOLUTION – MONTCERF-LYTTON

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la résolution 2015-07-151 provenant de la municipalité de Montcerf-Lytton;

CONSIDÉRANT qu'actuellement la régie inter municipal de l'aéroport de Maniwaki Vallée-de-la-Gatineau (RIAM) n'a pas accès à la liste de tous les déboursés avant qu'ils soient approuvés par le comité exécutif ;

CONSIDÉRANT que le conseil inter municipal de RIAM a intérêt à assurer une bonne gestion financière fiable et transparente;

CONSIDÉRANT l'impact qu'une mauvaise gestion financière pourrait avoir sur les budgets des municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, y compris la municipalité de Low;

#118-08-2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil appuie la résolution 2015-07-151 de Montcerf-Lytton demandant que la régie de RIAM ait accès à la liste de tous les déboursés et que le procès-verbal du comité exécutif de l'aéroport de Maniwaki soit mis à la disposition des membres de la régie de RIAM pour approbation.

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.3) POLITIQUE VOYAGE

CONSIDÉRANT que la politique sur les voyages entrepris pour et au nom de la municipalité de Low n'était pas existante pour les employés du bureau de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'une politique avait été développée dans le cadre des conditions de travail pour les pompiers;

CONSIDÉRANT les règles générales que la municipalité de Low suivaient quand un employé voyageait pour la municipalité;

CONSIDÉRANT l'utilité d'une politique de voyage détaillée pour la municipalité

#119-08-2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte la politique de travail tel que préparé par la directrice générale et que la politique soit diffusée aux employés de la municipalité. .

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St. Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 VOIRIE

(6.2.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par le conseiller Charles Kealey, Président du comité de la voirie.

(6.2.2) ACHAT D'UN GPS

CONSIDÉRANT la demande de l'Inspecteur pour un appareil GPS pour faciliter son travail d'inspection;

CONSIDÉRANT que l'appareil permettra une gestion plus efficace des inspections;

#120-08-2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise l'achat d'un appareil GPS au montant de pas plus que \$400 plus taxes.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St. Jean
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.3) SÉCURITÉ CIVILE

(6.3.1) RAPPORT

Rapport est donné par la conseillère Amanda St. Jean, Présidente du comité de la Sécurité publique.

(6.4) ENVIRONNEMENT

(6.4.1) RAPPORT

Aucun rapport est donné par le conseiller Christopher Brownrigg, Président du comité de l'environnement.

(6.5) URBANISME

(6.5.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Joanne Mayer, présidente du Comité d'urbanisation.

(6.6) LOISIRS & CULTURE

(6.6.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Lynn Visentin, présidente du Comité des loisirs.

(6.6.2) TONDEUSE

CONSIDÉRANT que l'ancienne tondeuse Kubota est maintenant désuète après 20 ans de service;

CONSIDÉRANT les recherches sur les différentes possibilités ont été effectuées par le responsable des travaux publics;

#121-08-2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise l'achat d'une nouvelle tondeuse John Deere pour un montant de \$14,000 plus taxes, tel que recommandé par l'inspecteur municipal, Roch Courville.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St. Jean
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.6.3) DON ARÉNA

CONSIDÉRANT qu'un don de \$2 500 pour le Tournoi de Golf de l'aréna était prévu dans le budget 2015;

#122-08-2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise un don de \$2 500 pour le Tournoi de golf de l'aréna pour 2015.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.7) VARIA

Rappel que l'événement/levée de fonds pour Leucan aura lieu à la salle Héritage le 11 septembre 2015.

(7) PÉRIODE DE QUESTION

1. Demande d'accès à l'information
2. Questions sur l'aménagement du quai public
3. Demande pour de l'action sur l'aménagement du quai public
4. Question à l'égard de l'achat de la tondeuse

(8) AJOURNEMENT

#123-08-2015

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 19h30

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »